

Les mardis du Groupe PLR

Mesdames, Messieurs,

Le Groupe PLR au Grand Conseil fait de la politique avec conviction et passion. Tous les mardis, les libéraux-radicaux livrent bataille dans l'arène du Palais de Rumine contre les projets étatisants, les nouvelles ponctions salariales, le populisme ambiant et les idéologies excessives. Il défend les libertés individuelles, prône la cohésion et met en avant l'innovation.

Quelques éléments des séances du **31 janvier au 14 février 2017**.

Loi sur les étrangers : faisons appliquer la loi

Cela n'aura échappé à personne, les députés ont entamé les débats sur la [loi d'application cantonale](#) qui devra mettre en œuvre la loi fédérale sur les étrangers (LVLEtr), qui a été révisée suite à l'acceptation en votation populaire de l'initiative « pour le renvoi des étrangers criminels » en novembre 2010. Le PLR a dû batailler ferme pour que le Parlement décide d'entrer en matière, donc de discuter, du projet du Conseil d'Etat. La gauche voulant tout simplement botter en touche. Mais la modification de loi adoptée par le peuple suisse en 2010 doit être appliquée dans le canton de Vaud, au risque de se voir à nouveau tancer par la Confédération pour une non-application de la législation fédérale (on pense au renvoi des migrants déboutés). Deux points de discordance fondamentaux entre la droite et la gauche, qui en appellent à leurs valeurs profondes : l'administration pourra arrêter un étranger en situation illégale venu chercher, par exemple, l'aide d'urgence (aujourd'hui, il bénéficie d'un sauf-conduit de deux heures, avant et après sa convocation). Deuxièmement, le transfert de compétence entre les services juridiques et le SPOP (Service de la population). Ce dernier pourra dès lors interpellier et mettre en détention des migrants sans décision de justice préalable (des contrôles après coup sont toutefois prévus). Affaire à suivre.

Avis aux pétitionnaires : agissez à découvert !

Désormais, une pétition dont l'auteur ne pourrait être identifié sera classée sans suite par le bureau du Grand Conseil, sans transmission à la commission parlementaire des pétitions ou au Grand Conseil. L'article 106 de la LGC est modifié comme suit : « Après examen par le Bureau, les pétitions conçues en termes inconvenants ou injurieux ne sont pas renvoyées à la commission chargée des pétitions ; il en va de même des pétitions dont aucun auteur ne peut être identifié. Leur classement sans suite est annoncé au Grand Conseil par le président. » Nous devons cette modification à la députée PLR Véronique Hurni, qui a déposé en décembre 2015, au nom de la commission des pétitions, la motion « [Pour que les pétitions ne demeurent plus anonymes](#) ». Celle-ci avait été acceptée par le grand Conseil puis transmise au Conseil d'Etat, chargé d'élaborer la loi d'application. Cette dernière vient d'obtenir l'aval du Grand Conseil, à l'unanimité. La Comopar (commission de modernisation du parlement), présidée par la députée PLR Claudine Wyssa, avait également recommandé son acceptation. Désormais, pétitionnaires, agissez à découvert !

☺ **La perle** : le secrétariat du Grand Conseil a demandé aux députés de choisir leur siège au sein du nouveau parlement. Ils y siégeront dès ce printemps. Nouveauté, la salle comptera exactement 150 places (plus le siège présidentiel). Pour des raisons logistiques, chacun aura donc son siège attribué (ce qui n'est pas le cas actuellement, même si les députés ont leurs habitudes). Voir à ce sujet un article dans le prochain *TRIBUNE*.

⊗ **La perte** : la dernière séance du Grand Conseil de la législature 2012-2017 devrait se tenir le 20 juin (sauf imprévu). La bonne nouvelle par contre, est que la séance d'assermentation des nouveaux députés (et des députés sortants réélus) et de constitution du nouveau Grand Conseil sera une semaine après, le 27 juin.

Objets déposés par le PLR du 31 janvier au 14 février 2017 :

Postulats

- Philippe Vuillemin - CHUV - [EMS : relever le défi de la vieillesse passe aussi par l'égalité salariale des infirmières](#)
- Philippe Grobéty et consorts - [Enfin réaliser un palier hydroélectrique sur la partie vaudoise du Rhône](#)

Simple questions

- Philippe Vuillemin - [Quelle place pour les animaux de compagnie en EMS ?](#)
- Philippe Vuillemin - [Pour un salon des Antiquaires renouvelé](#)

Les députés sont en vacances. A bientôt !

Laurine Jobin
Secrétaire politique du Groupe PLR
Secrétaire générale adjointe
groupe@plr-vd.ch